



« Ils étaient assidus » Actes 2,42

Orientations pastorales

Le samedi 2 septembre 2023, à Ars-sur-Formans, lors de la journée de rentrée diocésaine « Viens, vois et vis », Mgr Pascal Roland a prononcé devant les membres du presbyterium et des conseils paroissiaux une conférence importante dont l'intégralité a été mise en ligne en format audio sur le site internet du diocèse.

<https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/evenements/evenements-dans-le-diocese/rentree-diocésaine-samedi-2-septembre-2023-a-ars/conference-de-mgr-roland>

Pour faciliter la réception et la mise en œuvre des orientations données ce jour-là, un extrait substantiel de cette conférence, déjà publié dans les Annales du Sanctuaire d'Ars (N° 396, Janvier-Mars 2024, pp. 22-29), est repris ici en conservant son style oral, avec quelques corrections, une nouvelle mise en forme et une numérotation continue.

1. Nous voulons interroger nos pratiques à la lumière de l'expérience du catéchuménat des adultes, en nous demandant quelle conversion nous avons à opérer dans nos paroisses pour offrir une véritable expérience de foi et de vie chrétienne à toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, frappent à la porte de nos paroisses, ou attendent notre invitation.
2. Pour cela je vous propose de considérer de près ce qui se passe avec les catéchumènes, c'est-à-dire les grands adolescents ou les adultes qui se préparent à la vie chrétienne et à la réception des trois sacrements de l'initiation chrétienne : le Baptême, la Confirmation et l'Eucharistie. Car l'expérience du catéchuménat des adultes doit interroger et renouveler nos pratiques paroissiales pour mieux servir l'évangélisation d'un monde qui a considérablement changé.

Il s'agit de rendre nos communautés paroissiales davantage missionnaires.

1. Caractère normatif du catéchuménat des adultes.

3. Contrairement à une idée bien ancrée dans nos mentalités en raison d'une pratique habituelle dans notre pays, notez bien que la norme du baptême n'est pas le baptême des petits enfants, mais le baptême des adultes. Le baptême des petits enfants est en fait une pratique particulière, qui ne se justifie que dans la mesure où l'enfant présenté au baptême est entouré d'un milieu familial porteur qui s'engage pour lui et qui promet de le faire effectivement grandir dans la foi chrétienne. Nous nous trouvons actuellement dans une période de mutation : le baptême des petits enfants est encore assez largement pratiqué. Malheureusement, dans bien des cas, on a conservé le rite, mais il est vidé de sa signification. Lorsque le baptême est dissocié de la catéchèse, de la pratique de l'Eucharistie dominicale, ainsi que des habitudes de vie chrétienne, (la prière, les comportements moraux...), le baptême des petits enfants devient de moins en moins légitime. Dans ce contexte, il est urgent de manifester clairement que le baptême est le sacrement de la foi, par lequel on entre dans la communauté de foi, dans l'Église.

4. Puisque la norme est le baptême des adultes et non pas le baptême des petits enfants, interrogeons-nous sur les critères de la vie chrétienne. Commençons par nous référer au passage qui offre la description de la première

communauté chrétienne à Jérusalem. « *Ils étaient assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières.* » (Actes 2,42). Cette description nous fournit 4 critères :

- L'enseignement des apôtres, c'est-à-dire l'adhésion au témoignage reçu sur Jésus par les Apôtres et par leurs successeurs.
- la communion fraternelle, c'est-à-dire la participation à la vie de l'Église, à la communauté des croyants.
- la fraction du pain, c'est-à-dire la participation à la célébration de l'Eucharistie qui rend présent le mystère pascal.
- la prière, c'est-à-dire l'entretien d'une relation personnelle à Dieu dans une prière individuelle et une prière avec d'autres : à 2 ou 3, en famille ou avec un groupe.

5. J'attire votre attention sur le fait que cette description souligne l'assiduité. « *Ils étaient assidus* », c'est dire qu'il y a une persévérance et fidélité dans le temps. Si nous interrogeons le droit de l'Église, le droit canonique, celui-ci propose 3 critères : « *Les fidèles du Christ sont ceux qui, en tant qu'incorporés au Christ par le baptême, sont constitués en peuple de Dieu, et qui pour cette raison, faits participants à leur manière à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, sont appelés à exercer, chacun selon sa condition propre, la mission que lui a confiée l'Église pour qu'elle l'accomplisse dans le monde.* » (CDC §1 c.204)

- L'incorporation au Christ : ce qui est le premier, c'est la relation au Christ : par le baptême, on devient membre du Christ.

- Ensuite et indissociablement il y a l'appartenance à l'église : le baptême nous constitue membres du peuple de Dieu. C'est pourquoi, normalement, on célèbre le Baptême non pas de manière privée mais, mais au sein de la Communauté rassemblée le dimanche.
- Et tout cela fait participer à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ. C'est-à-dire qu'elle appelle à accomplir notre part de la mission du Christ qui se continue dans le monde.

II. Les caractéristiques du catéchuménat

6. Quelles sont les caractéristiques de ce processus de préparation à la vie chrétienne ? Notez bien que je dis 'préparation à la vie chrétienne' et non pas simplement 'préparation au sacrement'.

7. Pour donner ces caractéristiques, je me réfère d'une part au rituel de l'initiation chrétienne des adultes. Et d'autre part, à ce que nous pouvons observer de la pratique des premiers siècles et également la pratique liée à l'évangélisation du continent africain qui a été initiée par les Pères Blancs, les missionnaires d'Afrique. À chaque fois, je repère quatre caractères récurrents. D'abord, la rencontre avec le Christ. Ensuite, cette rencontre se fait au sein d'une communauté chrétienne. Troisièmement, il y a l'importance du facteur temps, car il y a besoin de temps pour mûrir. Et puis quatrième, cela implique des ruptures.

La rencontre avec le Christ

8. Vous m'avez souvent entendu citer le Pape François, dans

La joie de l'Évangile au n°7, [...] Il fait référence à Benoît XVI : « À l'origine du fait d'être chrétien, il n'y a pas une décision éthique ou une grande idée, mais la rencontre avec un événement, avec une personne qui donne à la vie un nouvel horizon et par là son orientation décisive. » Vous voyez : une rencontre personnelle avec le Fils, une rencontre qui fait date, une rencontre qui change la vie, une rencontre qui ouvre un avenir et nourrit une espérance.

Dans la communauté chrétienne

9. Cette rencontre ne se fait pas dans l'abstrait, ce n'est pas 'mon Dieu et moi'. C'est une rencontre qui se fait dans la communauté chrétienne, parce qu'on ne peut pas dissocier l'Époux - le Christ - de l'épouse - l'Église- ; parce qu'on ne peut pas dissocier la Tête du Corps, des autres membres du Corps.

Le facteur temps

10. C'est un *cheminement* qui demande du temps. Le rituel souligne qu'il y a une progression et il nous montre qu'il y a 4 temps spécifiques et 3 étapes. Et à chaque temps, à chaque étape, il y a des critères, et des rites propres. Il faut veiller particulièrement à ne pas abrégé ces périodes et ne pas omettre les étapes. Il faut résister à l'impatience et ne pas céder à la tentation de raccourcir le temps du cheminement, parce que dans ce cas-là, ce sera au détriment d'une maturation sérieuse, et on pourra compromettre gravement un enracinement durable dans la foi. Le temps est d'autant plus nécessaire dans la période où nous sommes, parce que nous sommes dans un milieu qui n'est pas porteur ;

s'il n'y a pas ce temps de la maturation, de l'enracinement, on risque l'hérésie, le syncrétisme ou l'apostasie.

• Le temps de la première évangélisation et la célébration de l'entrée en catéchuménat

11. Le temps de la première évangélisation, le temps du pré-catéchuménat, Le temps de la première évangélisation, le temps du pré-catéchuménat, est un temps destiné à faire mûrir une véritable volonté de suivre le Christ et de demander le baptême. Durant ce temps, on annonce le B.A.BA de la foi, on annonce le Christ, Fils de Dieu, Sauveur. Ainsi on situe le candidat devant la personne de Jésus Christ. Ainsi il se détermine : est-ce que j'ai vraiment envie de mieux connaître, de découvrir, de suivre ce Jésus qu'on me présente ? Si on prend ce temps d'approvisionnement, ce temps de mise en face de la personne de Jésus Christ, dans ce cas-là l'entrée en catéchuménat, la 1^{ère} étape, va être significative.

12. La célébration de l'entrée en catéchuménat précise, que « les candidats sont parvenus à une conversion initiale et veulent devenir disciples du Christ. Elle ne doit pas être prématurée, on attendra que les candidats aient eu le temps d'arriver à un début de foi et d'en montrer les premiers signes de conversion. » Et c'est pourquoi cette célébration de l'entrée en catéchuménat ne doit pas arriver trop tôt. Il est remarquable que, dès cette étape, l'Église considère que les catéchumènes lui sont unis et qu'ils appartiennent déjà à la Maison du Christ, avec tout ce que cela comporte comme conséquences concrètes.

13. C'est une belle célébration où le candidat se présente à la porte de

l'église et frappe ; accueilli au seuil de l'église, il est marqué sur tous les sens, pour lui présenter le Christ.

On l'invite à entrer au cœur de l'assemblée du signe de la Croix qui va l'aider à aller plus loin dans cette découverte du Christ et de la vie chrétienne.

• Le temps du catéchuménat et l'étape de l'appel décisif

14. Après le temps de l'ère évangélisation, c'est un « *temps prolongé d'apprentissage de la vie chrétienne* », qui comporte des rites particuliers : exorcismes, bénédictions, onction d'huile, qui généralement ne sont pas suffisamment mis en valeur. Ce sont des étapes importantes : « *Le catéchuménat est un temps prolongé, pendant lequel les candidats reçoivent de l'Église une formation adaptée, de manière que leur conversion et leur foi parviennent à maturité, ce qui peut demander plusieurs années.* »

15. C'est un temps de familiarisation avec la pratique de la vie chrétienne ; « *les catéchumènes apprennent à passer du vieil homme à l'homme nouveau, on les voit entrer dans un changement progressif de la mentalité et des mœurs.* » Il est donc sage de ne pas fixer d'échéance précise trop rapidement afin de respecter le rythme de chacun.

16. Après ce temps de catéchuménat, il y a une étape majeure : la célébration de l'appel décisif. Il est normalement célébré par l'évêque, le premier dimanche du Carême, lorsque l'on entre ensemble dans ce temps particulier qui nous prépare à la fête de Pâques. Le rituel énonce très clairement qu'il réunit les catéchumènes pour que ceux-ci soient présentés à l'appel décisif. Cela implique qu'à un moment ou à un autre de leur cheminement,

on leur expose clairement ces exigences, de manière qu'ils soient éclairés sur ce que l'on attend d'eux et qu'ils sachent ce qu'il est nécessaire d'accomplir pour qu'on puisse les appeler.

17. Il y a 4 éléments pour conduire à la célébration des sacrements de l'initiation chrétienne à Pâques.

- une conversion de la mentalité et des mœurs et une pratique de la charité
- une connaissance suffisante du mystère chrétien et une foi éclairée
- une participation croissante à la vie de la communauté
- une volonté explicite de recevoir les sacrements de l'Église.

• **Le temps de la purification et de l'illumination et la célébration des sacrements de l'initiation chrétienne**

18. Ce temps du carême dans lequel ils vont entrer après l'appel décisif, c'est ce qu'on appelle le temps de la purification et de l'illumination. Il comporte des rites particuliers : 3 scrutins et 2 traditions : on leur donne le Notre Père et le Credo. Ils sont amenés à redire ce qu'ils ont reçu. C'est une préparation intense qui tient plus de la retraite que de la catéchèse. Un grand effort doit donc être fourni pour impliquer davantage la communauté locale dans cette préparation, et cela doit permettre à chacun de percevoir les caractéristiques et les exigences de la vie chrétienne. Il est donc important de s'impliquer pour l'accompagnement de ceux qui vont recevoir le baptême, car cela va nous renvoyer à notre propre baptême et nous renouveler dans la grâce baptismale.

19. La célébration des sacrements de l'initiation chrétienne au cours de la

nuit de Pâques : en règle générale on ne dissocie pas les 3 sacrements de l'initiation chrétienne pour manifester l'unité du mystère pascal et le rapport étroit entre la mission du Fils, le Christ Sauveur, et la mission de l'Esprit-Saint.

20. Le prêtre qui présente à l'évêque les candidats pour l'appel décisif, reçoit de lui le mandat de célébrer le baptême et la confirmation. Normalement c'est l'évêque qui célèbre la confirmation, mais dans ce cas, le prêtre reçoit mandat de célébrer la confirmation. Parfois il arrive que l'on envisage de reporter la confirmation à la Pentecôte pour que l'évêque la donne lui-même. Cela conserve l'unité, car cela reste dans le temps pascal. Mais on ne reporte pas la confirmation à l'année suivante, car il s'agit de ne pas instrumentaliser les sacrements. En revanche, il est important de commencer à préparer les gens à la réception du sacrement de pénitence et de réconciliation ; le baptême nous fait entrer dans la vie chrétienne et nous libère du péché, mais l'homme retombe dans les péchés, donc il est important que celui qui se prépare à être chrétien, se prépare à la réception du sacrement de pénitence et de réconciliation.

• **Le temps de la mystagogie**

21. Avec la réception des sacrements de l'initiation chrétienne, tout commence ! Les candidats entrent pleinement dans la vie chrétienne. Vient alors le temps de la mystagogie, le temps des nouveaux baptisés, qu'il convient de ne pas oublier. Il s'agit en effet de les aider à perdurer, à grandir dans un type d'existence conforme à ce qu'ils ont reçu, à ce qu'ils sont devenus par les sacrements de l'initiation chrétienne.

22. Ces nouveaux baptisés s'appellent les néophytes. Le terme néophyte signifie nouvelle plante. On sait ce que c'est, quand on fait une plantation, la plante est fragile ; on en prend donc particulièrement soin jusqu'à ce qu'elle devienne un peu robuste et qu'elle soit apte à supporter les intempéries. Il s'agit d'être attentif aux néophytes, non seulement de la part de l'équipe qui les a accompagnés, mais également de la part de toute la communauté paroissiale. Il s'agit de permettre à ces nouveaux baptisés d'entrer dans une relation plus étroite avec les autres fidèles et de leur apporter une vision renouvelée de l'existence et un nouveau dynamisme.

III. Considération des ruptures à effectuer

23. L'entrée dans la communauté chrétienne n'est pas systématique. Elle comporte un certain nombre de critères, et est donc sujette à une évaluation. Il s'agit de s'assurer de la solidité des motivations et de la persévérance dans la conversion du mode de vie.

24. Il y a un attachement à la personne du Christ, dans l'Église, qui demande du temps et implique des ruptures nécessaires. Il faut les identifier clairement. Qu'est-ce que je peux maintenir et qu'est-ce qui n'est pas conforme à la vie chrétienne ? Quelles sont les réalités auxquelles je peux participer et celles qui m'engageraient au-delà de ce qui n'est pas souhaitable ?

25. Pour les nouveaux venus, on va parler de renoncements, explicites, publiques.

Au passage, je redis l'importance des rites de renonciation : vous savez que quand on renouvelle notre profession de foi durant la nuit Pascale, on commence par renoncer au mal, à Satan et à tout ce qui conduit au mal. Il faut donc des renoncements claires et aussi des rites d'exorcisme dans la préparation finale de ceux qui vont recevoir le baptême ; il s'agit de ne pas laisser de côté ces aspects de renonciation et d'exorcisme.

26. C'est ici qu'il y a des tensions, car il y a, d'une part, le désir de demeurer uni à ses proches, et en même temps, il y a la nécessité d'être au clair dans son appartenance au Seigneur. Cette tension fait partie de la condition chrétienne, parce que l'Évangile nous dit que nous sommes dans le monde, mais que nous ne sommes pas du monde. Nous sommes dans le monde et pour le monde, nous sommes là pour évangéliser et en même temps, nos références sont ailleurs. Notre référence ce n'est pas d'avoir davantage de pouvoir, de biens à posséder ; ce n'est pas assouvir nos désirs immédiatement. Nos références, elles sont dans le Ciel, elles sont d'une autre nature.

27. Qu'est-ce que l'on doit opérer comme rupture ? Si vous relisez attentivement le chapitre 15 des Actes des Apôtres, il y a ce que l'on appelle le Concile de Jérusalem avec ce débat : qu'est-ce qu'il faut faire et exiger comme pratique de la part de ceux qui viennent du monde païen ?

28. Toute cette réflexion autour de ce thème de la rupture, conduit à mettre en valeur la réalité que nous avons perdue dans nos sociétés, savoir que, fondamentalement, être chrétien, c'est être différent.

Peut-être que nous avons à renouveler notre intérêt pour nos racines juives ; cela pourrait nous aider à mieux percevoir et mieux assumer cette différence dans un contexte de société où cette différence sera de plus en plus marquée.

29. Nous vivons des pertes d'effectifs, une perte d'influence, sociale, politique. Parfois cela peut désespérer certains, entraîner la nostalgie. Mais au contraire, demandons-nous : qu'est-ce que le Seigneur nous dit à travers ces pertes ? Cela va nous conduire à mieux percevoir notre vocation à vivre la différence.

30. Nous sommes aussi invités à prendre conscience de l'ambiguïté de certaines de nos réactions vis-à-vis des catéchumènes, qui se préparent à la vie chrétienne. Puisque nous sommes appelés à vivre une radicalité évangélique, si cela nous fait peur, nous sommes tentés de manquer d'exigence avec les autres. Le cheminement des catéchumènes opère ce que j'appelle l'effet boomerang : il nous interpelle, nous provoque, et nous entraîne à nous convertir !

31. Derrière ces thèmes de la rupture et de la différence, vous en entendez d'autres : la persécution et le martyr, une thématique susceptible de nous effrayer. N'oublions jamais : être chrétien, c'est être disciple du Christ crucifié ; les chrétiens sont victimes de violence, on le sait pour d'autres pays du monde et ils nous enseignent qu'être chrétien, c'est s'exposer à communier au mystère de la croix d'une manière ou d'une autre.

32. Le chrétien, dans certaines sociétés, et chez nous aussi, est accusé d'être un mauvais citoyen, parce qu'il refuse d'idolâtrer le politique et de se soumettre

à une idéologie totalitaire, que ce soit l'empire romain, le nazisme, le communisme, les idéologies à la mode d'aujourd'hui. Remarquez bien que la liberté religieuse est la première des libertés. Pourquoi ? Parce que l'on se réfère à une transcendance et en se référant à une transcendance, on va du coup relativiser le pouvoir en place, et sans rien faire, on va contester par le fait même toute prétention de ceux qui veulent prendre la place de Dieu. Si cette liberté fondamentale n'est pas respectée, cela entraîne de multiples autres violations, et c'est pourquoi nous devons la défendre.

33. Aujourd'hui on est dans un monde qui bouge constamment, les gens découvrent d'autres manières de vivre, d'autres manières de penser, ils sont à la recherche de fondements, une recherche de points de repère. Donc il faut éviter 2 écueils diamétralement opposés : l'écueil du relativisme (tout se vaut, rien n'est mal, à chacun sa vérité) et le risque du repli sur soi pour échapper à la confrontation, au dialogue.

34. Lorsque nous choisissons de suivre le Christ nous entrons dans un itinéraire qui nous amène à la Croix. On butte sur le scandale de la Croix, on peut être amené à résister à cette croix ; il faut du temps pour une lente conversion pour adhérer à Jésus crucifié pour nous sauver.

35. Nous avons aussi des deuils à opérer par rapport à un passé, par rapport à un entourage qui peut être hostile, à une Église idéalisée.

Les frères chrétiens sont des pécheurs comme nous, des pécheurs pardonnés ; quand on découvre cette réalité cela peut parfois déstabiliser.

36. Il est important de repérer quelle est la culture d'origine des candidats à la vie chrétienne. Aujourd'hui on a des gens qui viennent d'un peu partout, qui ont fréquenté des réalités diverses et variées..., il faut être au fait sur ce qui a façonné les personnes avant la rencontre du Christ, car cela les marque en profondeur. Il faut voir ce qui peut être assumé, et être donc informé sur les problématiques particulières que cela comporte.

37. J'ai évoqué tout à l'heure, en disant qu'il fallait du temps, qu'il y a des étapes et il y a la nécessité d'une évaluation régulière et particulièrement avant la décision de marquer une étape. Pour cela, il y a des critères d'évaluation qui est faite par les personnes qui accompagnent le candidat. Le rituel nous dit « *pour que tout se fasse en vérité, il faut qu'avant le rite liturgique, une délibération sur l'aptitude des candidats ait été tenue par ceux qui sont à même d'en traiter.* »

38. Nous avons à progresser dans ce domaine d'évaluation sérieuse, à distance d'un simple mouvement affectif. Il y a des questions à poser : est-ce que la personne a un réel attachement à la personne de Jésus-Christ ? est-ce qu'elle est capable de relire sa vie en avant et après ? est-ce que l'on a observé une conversion de vie ? est-ce qu'il y a une fréquentation de la Parole de Dieu, des Écritures ? est-ce qu'il y a une place pour la prière personnelle, un lien effectif concret avec la communauté chrétienne locale, une participation à l'assemblée dominicale ? est-ce que l'on observe un cer-

tain nombre de passages, de ruptures ? est-ce que la personne est passée de la notion de bien-être à celle de salut ? un passage de l'individuel au communautaire, un passage de la demande ponctuelle à une dynamique dans la durée : ce sont des questions très concrètes qui doivent être posées.

39. On a parlé du premier temps : la personne va passer de l'attitude de sympathisant (simple référence à l'Église et à Jésus-Christ) à quelqu'un qui désire adhérer, être partie prenante, et donc quelqu'un qui va désirer prendre les moyens de se former.

40. Le temps du catéchuménat doit donc être un temps d'apprentissage de la vie chrétienne intégrale. Ce qui est important, c'est que la personne ait éprouvé un besoin du salut par Jésus-Christ ; découvrir que la vie chrétienne, c'est une aventure et qu'il y a un renversement qui s'opère. Petit à petit, la personne va découvrir qu'elle a été saisie, qu'elle a été appelée par le Seigneur. Elle a peut-être eu une démarche personnelle, mais elle découvre que cette démarche est la réponse à un appel qui la précède. Petit à petit, elle découvre qu'elle est aimée gratuitement de Dieu et qu'elle est appelée à entrer plus intimement dans la Passion du Seigneur. Et puis il faut que cette personne soit capable de vivre en Église, l'Église telle qu'elle est, non pas telle qu'elle la rêve.

41. À propos d'accueil fraternel, l'expérience nous montre qu'il est nécessaire d'être particulièrement attentif à bien accueillir les personnes. Très concrètement, il ne faut pas répondre aux gens par téléphone ou par email ;

il faut une rencontre physique. Sans cela, on donne des renseignements, et on ne sait pas à qui on s'adresse, quel est le besoin. Il faut prendre du temps pour rencontrer paisiblement les personnes. N'oublions pas que les personnes arrivent parfois avec un certain nombre de souffrances ; il ne faut pas qu'on leur donne un visage d'une administration rigoureuse, froide. Il faut donner à voir, à expérimenter que l'Église est une famille ouverte dans laquelle chacun doit pouvoir trouver sa place, sans aucune honte.

42. Regardez comment Jésus dialogue avec les gens : il enseigne toutes les foules d'un coup, mais après, il rencontre les personnes de manière personnelle, individuelle. Donc d'abord, Jésus accueille les personnes. Il y a un climat d'écoute, un climat de fraternité. Et en raison de cette écoute, de cet accueil de la personne telle qu'elle est, petit à petit, celle-ci est capable d'entendre les exigences de l'Évangile et d'y répondre positivement.

43. Cet accueil est important pas simplement de la part de quelques personnes, mais de la part de toute la communauté. Les personnes qui entrent dans la vie chrétienne doivent percevoir une diversité de frères chrétiens. Il n'est pas sain, ni fructueux, qu'une seule personne, prêtre, diacre ou laïc, concentre tous les rôles et monopolise la fonction d'accompagnement. Il faut qu'il y ait une diversité de personnes, au moins 5, pour que la personne qui découvre le Christ et la foi chrétienne, puisse persévérer. Le rituel souligne d'ailleurs que l'initiation chrétienne des adultes se déroule

au sein de la communauté des fidèles.

IV. Le parrainage

44. J'aimerais maintenant développer un petit peu la question du parrainage. Le rituel donne des indications précises sur le choix et le rôle du parrain. Si les indications du rituel ne sont pas respectées, on peut mettre en péril l'avenir de la personne baptisée qui ne reçoit pas l'aide nécessaire pour demeurer fidèle à son baptême, qu'elle soit enfant ou adulte. Le rituel nous dit : « *Selon une très ancienne coutume de l'Église, on n'admet pas au baptême un adulte sans parrain pris dans la communauté chrétienne. Ce parrain aura aidé le catéchumène, au moins dans l'ultime préparation au Sacrement et après le baptême, il contribuera à sa persévérance dans la foi et dans la vie chrétienne.* » Si nous examinons de près ce que dit le rituel, nous constatons que le rôle des parrains / marraines est triple.

45. Premièrement se porter garant de la bonne disposition du candidat aux sacrements de l'initiation chrétienne. Le parrain doit être à même d'attester publiquement que le catéchumène qui est présenté est fidèle à écouter la Parole de Dieu et qu'il a commencé à vivre dans la présence de Dieu en gardant cette Parole et qu'il a déjà participé à la vie fraternelle et aux prières. Cela demande d'avoir cheminé effectivement avec le filleul.

46. Deuxièmement une mission d'exemple : « *Ces catéchumènes auxquels vous avez rendu témoignage vous sont confiés par le Seigneur : que votre aide fraternelle et votre exemple les accompagnent.* »

« Le parrain doit être quelqu'un qui montre amicalement au catéchumène comment vivre de l'évangile dans sa vie privée et sociale, il lui apporte l'appui de son témoignage. » De cette mission confiée aux parrains dépend un certain nombre d'exigences concrètes, des critères objectifs d'aptitude. Le rituel nous dit que le parrain ou la marraine doit avoir lui-même reçu les sacrements de l'initiation chrétienne et en vivre.

47. Troisièmement être un soutien : la mission du parrain, c'est de soutenir le néophyte, pour qu'il persévère dans la foi et dans la vie chrétienne. Il s'agit d'accompagner le néophyte durant le temps qu'on appelle mystagogie, et de l'aider, de le suivre dans sa croissance dans la vie chrétienne. C'est une plante fragile, il faut l'aider à surmonter les difficultés qu'il va être amené à rencontrer : les inquiétudes, les déceptions, les oppositions, le sentiment de solitude, la difficulté à conformer concrètement sa vie quotidienne selon les exigences de l'Évangile, à vivre la fidélité à la prière, à l'Eucharistie dominicale, à s'approcher du sacrement de pénitence, etc... Vous voyez un portrait du parrainage qui est exigeant. On est loin de simples critères affectifs, ce sont des critères théologiques et ecclésiaux.

48. Le rituel indique qu'il y a une triple procédure dans le choix du parrain. On nous dit que « le parrain doit être choisi par le catéchumène, être délégué par la communauté locale et être agréé par le prêtre. » Il y a là un savant équilibre qui manifeste le caractère ecclésial de la mission de parrainage. Le parrain est l'objet d'un choix par le catéchumène, mais c'est en fonction de critères

précis qu'il convient d'apporter au candidat : « à cause de son exemple et de ses qualités et par amitié. » Vous voyez que l'amitié est signalée en dernier lieu, elle n'est pas citée en premier, elle est nécessaire mais non pas suffisante. En effet, ce qui est premier, c'est l'exemple et les qualités : quelqu'un qui donne l'exemple par sa vie chrétienne et ses qualités humaines et spirituelles qui rendent aptes à accompagner, à soutenir et à stimuler quelqu'un qui se prépare au baptême ou qui vient de le recevoir.

49. Ensuite, le parrain doit être délégué par la communauté chrétienne locale. Cela veut dire qu'il doit être choisi dans la communauté chrétienne locale et non pas ailleurs. Si je choisis un parrain qui habite à l'autre bout du monde, il ne va pas être présent pour accompagner et soutenir... Cela montre que toute la communauté locale se trouve impliquée et qu'elle doit pouvoir se reconnaître dans la personne qui est choisie. Cette personne-là va cristalliser en elle la communauté locale ; elle va exprimer l'Église qui est mère, qui enfante, et qui aide ses enfants à grandir, qui veille sur la croissance.

50. Enfin, on demande au prêtre d'approuver le choix des parrains et aussi de les écouter et de les aider. Vous voyez que le ministre ordonné a un rôle de discernement, au nom de son autorité pastorale, et cela veut dire aussi qu'il rappelle en temps opportun la tâche et le rôle du parrain, qu'il précise les conditions requises et qu'il valorise cette mission de parrainage, qu'il les soutient et les aide dans leurs tâches. Il faudrait envisager des formations et un accompagnement spécifique aux parrains.

En conclusion

51. Pour terminer, ou plutôt pour ouvrir, vous voyez que la pratique du catéchuménat des adultes doit d'abord être améliorée, inspirer et renouveler notre manière de concevoir l'accueil et la réponse apportée aux nombreuses demandes exprimées dans nos paroisses. Nous avons soulevé un certain nombre de critères qui sont déterminants : la rencontre avec le Christ, au sein d'une communauté de croyants, avec un cheminement adapté et durable pour aider les personnes qui frappent à la porte. Si ces éléments ne sont pas présents, on peut être généreux, on peut être actif, se donner du mal, mais notre action ne sera pas féconde, notre action ne sera pas véritablement missionnaire.

52. Certaines paroisses ont déjà renouvelé leur façon de faire ; par exemple, en proposant un « parcours-découverte » simple à mettre en place. L'enjeu est le suivant : découvrir que Dieu m'aime ; faire l'expérience de la fraternité ecclésiale - il fait bon vivre entre frères-, puis rencontrer Dieu dans la prière. L'accompagnement suivi par les paroissiens leur donne l'opportunité de vivre l'expérience d'être missionnaire et d'être témoin de l'action de la grâce divine. Souvent, on a une perspective volontariste, on veut faire des choses, mais c'est l'Esprit Saint qui travaille le cœur des gens que l'on reçoit et qui travaille aussi notre propre cœur. Il s'agit d'être souple et disponible à cette action de l'Esprit Saint. L'expérience nous montre, suite à cette proposition, que beaucoup de

personnes se mettent en chemin : quand ils ont goûté ce que c'était que d'entrer dans une relation avec le Seigneur lui-même dans la prière, et d'expérimenter la communion entre frères, la charité fraternelle au sein de l'Église, vécue comme une grande famille : ils ont envie d'aller plus loin. D'autre part, cela renouvelle la communauté paroissiale qui est engagée dans une démarche missionnaire.

53. Que l'Esprit Saint nous inspire comment dans nos propres paroisses répondre aux besoins de notre temps et puis aider nos contemporains à découvrir et à vivre de la bonne nouvelle de la miséricorde divine.

M^{gr} Pascal Roland

Agenda DE NOTRE ÉVÊQUE

JANVIER - FÉVRIER 2024



• **Mercredi 3 janvier**

Messe à Seillon Repos

• **Jeudi 4 janvier**

Conseil presbytéral à l'évêché

• **Vendredi 5 janvier**

Rencontre du responsable du catéchuménat

Relecture soirée protection, délivrance et guérison

• **Lundi 8 janvier**

Rencontre du directeur diocésain de l'Enseignement catholique et du vicaire général
Bureau du Conseil presbytéral

• **Mardi 9 janvier**

Point avec l'AVEMA

Conseil diocésain pour la Vie consacrée

Rencontre de séminaristes américains en retraite à Ars

• **Mercredi 10 janvier**

Formation à l'accompagnement spirituel des jeunes à la Paje

• **Jeudi 11 janvier**

Conseil diocésain des Affaires économiques de l'Association diocésaine

Messe et vœux au personnel et bénévoles de l'évêché

Conseil d'administration de l'Association diocésaine

• **Vendredi 12 janvier**

Fraternité missionnaire diocésaine

• **Lundi 15 au mercredi 17 janvier**

Session des nouveaux exorcistes à Valpré

• **Jeudi 18 janvier**

Assemblée des doyens

Conseil du séminaire à Ars

• **Vendredi 19 janvier**

Cours au séminaire d'Ars

Conseil diocésain du diaconat permanent

• **Samedi 20 janvier**

Fraternité Magnificat

Préparation à l'Appel décisif

• **Dimanche 21 janvier**

Appel décisif des jeunes à St Rambert en Bugey

• **Mardi 23 janvier**

Présence au sanctuaire d'Ars

Session de formation des prêtres de la Province de – de 5 ans d'ordination

• **Mercredi 24 janvier**

Conseil pour la liturgie et la pastorale sacramentelle à Paris

• **Jeudi 25 janvier**

Assemblée générale de l'UCLY

• **Vendredi 26 janvier**

Visites pastorales de l'école St Pierre Chanel (Attignat) et Ste Colombe (St Etienne du Bois)

• **Samedi 27 janvier**

Journée visites et réflexions immobilier du doyenné Pays de Gex

• **Mardi 30 janvier**

Rencontre des prêtres du doyenné de Bourg
Bureau du Secours Catholique

• **Mercredi 30 janvier au vendredi 2 février**

Colloque liturgie à Paris

• **Samedi 3 février**

Colloque liturgie à Paris

• **Lundi 5 février**

Rencontre du directeur diocésain de l'Enseignement catholique et du vicaire général

• **Mardi 6 février**

Visites pastorales de l'école St Jean Bosco/Ste Blandine (Meximieux) et de l'école St Vincent de Paul (Montluel)

Mercredi 7 février

Rencontre des prêtres du doyenné Pays de Gex et Michaille à Bellegarde
Rencontre des confirmands de Bellegarde

• **Jedi 8 février**

Conseil presbytéral à l'Abbaye de St Rambert en Bugey

• **Vendredi 9 février**

Conseil presbytéral avec les doyens
Collège des consultants

• **Samedi 10 février**

Marche pour les vocations de St Bernard à Ars

• **Dimanche 11 février**

Fête de l'arrivée du St curé à Ars

• **Mardi 13 février**

Rencontre des prêtres du doyenné de Dombes à Châtillon sur Chalaronne

• **Jedi 15 février**

Fraternité missionnaire diocésaine
Point communication-information
Assemblée plénière de la CEF en visio conférence

• **Vendredi 16 février**

Cours au séminaire d'Ars
Halte spirituelle à Montréal la Cluse

- **Samedi 17 février**

Messe et déjeuner avec les participants
au week-end Cénacle à Ars
Halte spirituelle à Ars

- **Dimanche 18 février**

Appel décisif des catéchumènes
adultes à l'église St Pierre Chanel
(Bourg en Bresse)

- **Lundi 19 au mercredi 21
février**

Session doctrinale des évêques
à Venasques

- **Jedi 22 février**

Rencontre de Mme la Préfète

- **Vendredi 23 février**

Halte spirituelle à Châtillon sur
Chalaronne

- **Samedi 24 février**

Halte spirituelle à Cuet

- **Dimanche 25 février au vendredi
1e mars**

Retraite sacerdotale diocésaine à Sancey



Dimanche 21 janvier - Appel décisif à Saint Rambert en Bugey

HALTES SPIRITUELLES AVEC MRG ROLAND

10 RENCONTRES DANS LE DIOCESE :

- Les haltes spirituelles sont un temps offert à tous pour se reposer dans le Seigneur, prier personnellement et ensemble, célébrer, se nourrir de la Parole, vivre un moment fraternel et convivial dans vos communautés (sans inscription).
- Intervention de Mgr Pascal ROLAND sur le thème « **La vie dans l'Esprit** ».
- Apporter sa bible.
- **Repas partagé pour les haltes en soirées, en semaines.**
- **Célébration de l'Eucharistie à l'issue des haltes des samedis.**

 Vendredi 16 février 2024	Foyer Paroissial de Montréal-la-Cluse 11 rue du 19 mars	18h30 à 21h30
 Samedi 17 février 2024	Salle Fr. Jérôme d'Ars Cour intérieure du presbytère 40, allée Abbé Nodet; Accès par la rue des Ecoles	15h30 à 17h45
 Vendredi 23 février 2024	Cure de Châtillon/Chalaronne Salle St-André, 118 rue Alphonse Baudin	18h30 à 21h30
 Samedi 24 février 2024	Sanctuaire de Cuet - Salle Père Paul Monnier 76 Rte du Reyssouzet, 01340 Montrevel-en-Bresse	15h à 18h00
 Samedi 2 mars 2024	Maison paroissiale de Belley 31 rue des Cordeliers	15h à 18h00
 Mardi 5 mars 2024	Gex Salle St Pierre - parvis de l'église de Gex Se garer à l'espace Perdtemps au-dessus de l'église	18h30 à 21h30
 Vendredi 8 mars 2024	Salle Polyvalente de Lagnieu 170 Allée Guy de la Verpillière (à côté de la maison de la santé)	18h30 à 21h30
 Samedi 9 mars 2024	Pont d'Ain Salle Jean-Paul II, 119 rue Louise de Savoie	16h à 18h30
 Judi 14 mars 2024	Presbytère de Meximieux 3 place du Blonay	18h30 à 21h30
 Vendredi 15 mars 2024	Cure de Péronnas Salle paroissiale	18h30 à 21h30

Informations OFFICIELLES

NOMINATIONS - 24 JANVIER 2024

I. FINS DE MISSION

L'évêque remercie fraternellement les prêtres et les fidèles laïcs en fin de mission pour le travail accompli dans le cadre des responsabilités confiées.

- **M. l'abbé Sylvain MARIAUD** est autorisé à prendre quelques mois de repos, jusqu'à la fin de l'année pastorale. Il est déchargé à sa demande de son office de curé du groupement paroissial de Meximieux, à dater du 31 décembre 2023. Il réside au presbytère de Maillat et rend des services pastoraux dans les groupements paroissiaux du Haut Bugey.

- **M. l'abbé Davy SANZA NZHOU MIKELE**, prêtre fidei donum du diocèse de Pointe Noire, est déchargé de son office de vicaire dans le groupement paroissial de Meximieux et remis à la disposition du diocèse de Pointe Noire, à compter du 27 octobre 2023.

- **M. Olivier BAUER** est déchargé à sa demande de son office d'économiste diocésain à dater du 31 décembre 2023. Il exerçait cette mission depuis le 1er septembre 2019.

- **M. Paul CATTIN** est déchargé à sa demande de son office d'archiviste diocésain à dater du 1er février 2024. Il exerçait cette

mission depuis 2012. Il poursuit sa collaboration aux archives diocésaines pendant quelques mois pour assister sa remplaçante, Mme Brigitte LADDE.

- **Mme Stanis VINCENT-GENOD** est déchargé à sa demande de sa mission de responsable de l'équipe de l'aumônerie catholique du Centre Hospitalier Docteur Récamier (Belley), à dater du 30 novembre 2023.

II. NOMINATIONS

- **Mme Brigitte LADDE** est nommée archiviste diocésaine pour une durée de trois ans, à dater du 1er février 2024. Elle exerce sa mission 2024. Il exerce sa mission sous l'autorité du chancelier et avec l'aide de M. Paul CATTIN, pendant les premiers mois.

- **M. Jérôme LOCKHART** est nommé intendant du Sanctuaire d'Ars-sur-Formans, à dater du 7 novembre 2023. Il exerce sa mission en lien avec le curé recteur du Sanctuaire d'Ars-sur-Formans et l'économiste diocésain.

- **Mme Rossy RAKOTONDRATOMPO** est nommée responsable de l'équipe de l'aumônerie catholique du Centre Hospitalier Docteur Récamier (Belley) pour une durée de trois ans, à dater du 1er décembre 2023.

Elle exerce sa mission en lien avec le délégué diocésain pour la pastorale de la santé, le curé du groupement paroissial de Belley ainsi que les curés des patients du Centre Hospitalier.

- **M. Jérôme ROUGIÉ** est nommé économiste diocésain pour une durée de cinq ans, à dater du 18 mars 2024. Il exerce sa mission sous l'autorité de l'évêque et en relation étroite avec le vicaire général, modérateur de la curie diocésaine. En attendant sa prise de fonction, les décisions sont instruites par les services de la curie et les décisions sont signées par le vicaire général.

III. INFORMATIONS

Fins de mission

L'évêque remercie fraternellement les fidèles laïcs en fin de mission pour le travail accompli dans le cadre des responsabilités confiées.

- **Melle Juliette MAÎTRE** a terminé sa mission dans le service de comptabilité, à dater du 30 novembre 2023. Elle était arrivée le 1er septembre 2022.

- **Mme Brigitte RUDE**, chargée du service dons depuis 2015, est partie en retraite à dater du 1er janvier 2024. Elle avait travaillé aussi au service de la catéchèse dans le secteur de Feillens et Pont-de-Vaux (2002-2015) et de la formation des paroisses pour le parcours de catéchèse Viens et suis-moi (Notre-Dame de Vie).

Nouvelles missions

- **M. l'abbé Xavier ROQUETTE**, chapelain du sanctuaire d'ars, est autorisé à s'absenter pour une durée

de trois mois, à dater du 15 janvier 2024, pour effectuer une mission dans le diocèse de Port-au-Prince (Haïti) en lien avec le modérateur général de la Société Jean-Marie Vianney et l'évêque de Port-au-Prince.

- **Mme Isabelle BERTIER** est embauchée comme déléguée ressources (service dons), à dater du 27 novembre 2023.

- **Melle Laure DESIRE** est embauchée comme stagiaire pour trois mois dans le service d'art sacré, sous la responsabilité de Mme Annick Domeracki, à dater du 4 janvier 2024.

- **Mme Isabelle GNAHORE** est embauchée comme comptable (comptabilité diocésaine et immobilier), à dater du 4 décembre 2023. Elle avait déjà travaillé comme comptable à l'évêché pendant six ans (2016-2021).

- **Melle Diane DE SOLMINIHAC** est embauchée temporairement dans le service de communication, en remplacement de Mme Marie QUIOC, en arrêt temporaire à dater du 8 janvier 2024.

- **Mme Sophie VARLET** est embauchée comme assistante de l'économiste diocésain à dater du 9 octobre 2023.

Mgr Pascal Roland

Par mandement

P. Christian Josselin

Chancelier

Aux membres du Conseil Presbytéral

Chers frères prêtres,

Le 10 novembre dernier nous avons lancé un processus de réflexion sur l'avenir de nos communautés paroissiales et sur les conditions d'exercice de la mission curiale dans le contexte d'une nouvelle évangélisation.

Nous avons commencé par vivre un temps de récollection guidé par le Père François Lestang, à partir des Écritures, afin de nous mettre à l'écoute de l'Esprit Saint, puisqu'il s'agit non pas de gérer une organisation humaine, mais de coopérer à l'œuvre de Dieu en ce monde.

Ainsi nous avons été recentrés sur le dessein bienveillant de Dieu Trinité sur l'humanité, sur la personne du Christ Sauveur et sur l'Église perçue comme mystère de communion, envoyée en mission.

Forts de cette expérience spirituelle commune, il convient maintenant de poursuivre le chemin sans tarder, car il importe que nous puissions réfléchir aux orientations concrètes à prendre.

Comme annoncé, la prochaine étape sera vécue en conseil presbytéral. Je vous en rappelle la date et le lieu : **jeudi 4 janvier de 9 h 30 à 18 h à l'évêché.**

Je rappelle les questions que nous avons posées et auxquelles il nous faut apporter des réponses concrètes :

- Quels lieux et quelles missions faut-il privilégier ?
- Quelle doit être la dimension de nos communautés paroissiales ?
- Pour les prochaines nominations, quelles conditions de vie des prêtres ?
- Faut-il continuer à faire venir des prêtres fidei donum et, si oui, en quelle proportion ?
- Que faisons-nous pour relancer la pastorale des vocations ?

PROGRAMME DE L'ASSEMBLÉE 4 JANVIER 2024 à l'Evêché à BOURG

Après avoir consulté le P. Dominique Blot, secrétaire général du Conseil presbytéral et accueilli ses suggestions, je vous propose le programme suivant :

09h00 : Office du milieu du jour

09h15 : **Retour sur la situation de Meximieux** : ce que vous avez entendu et compris. Relecture des faits. Questions de fond que cela soulève. Comment éviter que de telles situations se produisent ?

10h30 : Pause

11h00 - 12h00 : **La pastorale des vocations** : comment redynamiser la marche diocésaine pour les vocations (10 février 2024) et la marche provinciale pour les vocations (8 mai 2024) ? ; comment relancer la prière mensuelle avec le triptyque ? Une équipe dédiée ?

12h15 : Messe

13h00 : Déjeuner à l'évêché

14h30 : **Quels critères pour pouvoir parler d'une communauté paroissiale** (capacité d'organisation pour vivre la foi, la transmettre et exercer la charité) ? Suggestions concrètes ?

15h30 : Pause

15h45 : **Critères pour les nominations des prêtres** pour envisager l'avenir du diocèse ? Suggestions concrètes ?

17h00 Vêpres à la chapelle

17h30 : Fin

Je vous souhaite une bonne fête de Noël et vous renouvelle mes vœux pour la nouvelle année à venir. Je prie pour vous. Priez aussi pour moi.

Dans la joie de servir ensemble l'annonce de la Bonne Nouvelle,

Mgr Pascal Roland

CONVOCATION AU CONSEIL DIOCÉSAIN DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES - 11 JANVIER 2024

Aux Membres du CDAE

JEUDI 11 JANVIER 2024 DE 9H00 À 11H30
Salle du Conseil - 31 rue du Docteur Nodet
01000 BOURG EN BRESSE

Suivi de la présentation des VŒUX : messe et buffet

Ordre du jour :

- Temps de prière
- Audit économique de la Maison de la Providence à Ars
- Audit canonique de la Communauté des Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée d'Ars
- Finalisation du groupe de travail pour l'évolution du site diocésain de Bourg en Bresse
- Retour sur la visite des biens du doyenné Plaine de l'Ain ce 16 décembre 2023 et groupe de travail. Visite des biens du Pays de Gex samedi 27 janvier 2024.
- Travaux immobiliers
 - Toiture de Cuet
 - Électricité + rafraîchissement cure de Gex
 - St Genis Pouilly
 - Ceyzériat
 - Vonnas
- Mise à jour du tableau indicateur des paroisses avec données 2022
- Poursuite du groupe de travail finances
 - Etude et retour aux paroisses sur leur budget proposé
 - Evolution des règles de l'Association Diocésaine de Belley-Ars
- Etat des lieux St Anthelme – Belley
- Recrutement nouvel économiste

Si vous ne l'avez déjà fait, pour la bonne organisation du buffet, je vous remercie de bien vouloir **confirmer (oui ou non)** votre présence **avant le 3 janvier 2024** à Mme Albine Scherrer au 04 74 32 86 40 ou par mail albine.scherrer@belley-ars.fr.

Dans la joie de vous retrouver.

M^{gr} Pascal Roland

Objet : Convocation de l'assemblée du 8 et 9 février 2024

Chers frères prêtres,

Vous avez en pièce jointe le programme du prochain conseil presbytéral des **jeudi et vendredi 8 et 9 février prochains**, que j'ai préparé avec l'aide du Bureau.

Conformément aux statuts du Conseil Presbytéral (art. 3,23 et 28), je convoque la deuxième assemblée ordinaire de l'année pastorale 2023-2024 **à l'Abbaye de St Rambert en Bugey** et je suis heureux de vous y inviter personnellement. Si l'un d'entre vous a un empêchement majeur, il m'avertira sans tarder (Statuts, art. 9).

En attendant la joie de nous retrouver bientôt, je vous redis ma confiance et ma prière pour vos responsabilités pastorales.

Bien fraternellement,

M^{gr} Pascal Roland

CONSEIL PRESBYTÉRAL

8-9 février 2024 - Abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey

Membres du Conseil presbytéral (2022-2025) :

- M^{gr} Pascal ROLAND,
évêque du diocèse de Belley-Ars
- P. Frédéric PELLETIER,
vicaire général, membre de droit
- P. Christian JOSSELIN,
chancelier, membre de droit

1. P. Dominique BLOT (2° mandat)
2. P. Bruno BOUCLY
3. P. Jean Luc DÉBARBOUILLÉ
4. P. Antoine DESARBRE (2° mandat)
5. P. Daniel LEFÈVRE
6. P. Rosaire MANGALA
7. P. Pierre-Yves MONNOYEUR (2° mandat)
8. P. Martin SOBOUL (2° mandat)
9. P. Marcel TAVEL (2° mandat)
10. P. Patrick DEVARAX

Jeudi 8 février 2024

- 9h00 : Office de Tierce
- 9h15 : Les paroisses du diocèse pour lesquelles des décisions sont à prendre pour la prochaine rentrée pastorale 2024-2025
- 10h15 : Pause
- 10h30 : Présentation et discussion sur la déclaration *Fiducia Supplicans* de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et sur le communiqué du 9 janvier 2024 de Mgr Roland qui a suivi sa promulgation et sur leur impact
- 11h45 : Messe
- 12h30 : Repas
- 14h30 : Faire de l'année jubilaire à Ars (1/11/2024 - 1/11/2025) pour le centenaire de la canonisation de saint Jean-Marie Vianney une année pour les vocations sacerdotales et religieuses
- 16h : Pause
- 16h30 : Les journées du presbytérium des jeudi et vendredi 29 et 30 août 2024, suivies de la journée diocésaine du 31 août 2024. Suggestion de deux thèmes : « comment l'itinéraire catéchuménal peut-il inspirer les pratiques pastorales dans les paroisses ? » et « l'année des vocations (2024-2025) »
- 18h : Adoration et Vêpres
- 19h : Repas
- 20h30 : Intervention de Paulraj ROCK, chapelain au sanctuaire d'Ars pour présenter le projet de retraites et de recollections à la maison de la Providence

Vendredi 9 février 2024 (Session avec les doyens)

- 7h30 : Messe
- 8h : Laudes
- 8h30 : Petit déjeuner
- 9h15 : Office du milieu du jour
- 9h30 : L'expérience « des écoles de charité et de mission » présentée par Rémi CLAVERY
- 10h45 : Pause
- 11h : Temps de travail en groupe
- 11h30 : La formation des « disciples missionnaires » (P. Emmanuel Faure)
- 12h30 : Repas
- 14h : Fin de la session

HONORAIRES DES PRÉDICATEURS ET CONFÉRENCIERS

(cf. *Annuaire diocésain 2023-2024*, p. 212)

Les montants indicatifs minimum des honoraires pour rémunérer les prédicateurs, experts et conférenciers (diacres, prêtres ou religieux en contexte ecclésial) demeurent inchangés par rapports aux tarifs indicatifs de 2023 (cf. Circulaire verte n° 5-2023 du 15 novembre 2023, adressée aux économistes diocésains par le Conseil pour les affaires économiques, sociales et juridiques de la Conférence des Évêques de France). Il en est de même pour les offrandes de Messe et pour le barème des remboursements des déplacements effectués en voiture. Il convient de rappeler que ces montants ne s'appliquent ni à des conférences dans un cadre universitaire ou assimilé, ni à des conférences faites par des clercs dans un contexte non ecclésial. En tout état de cause, afin d'éviter toute difficulté, il est recommandé de se mettre d'accord à l'avance avec l'intervenant sur les honoraires qui seront versés. Pour le règlement des honoraires, des offrandes de Messe et du remboursement des frais de déplacement, il convient, en vue de la déclaration des revenus pour le calcul de l'impôt, d'établir une note distinguant bien ces trois éléments : en effet seuls les honoraires reçus seront à déclarer.

« *Séparés de tous, nous sommes unis à tous car c'est au nom de tous que nous nous tenons en présence du Dieu vivant.* » (Statuts de l'Ordre des chartreux, ch. 34 § 2)

LA VOIE CARTUSIENNE

O Bonitas ! Ô Bonté ! Tel était le cri d'allégresse qui jaillissait du cœur de saint Bruno, enflammé d'amour divin. Le but exclusif de la voie cartusienne est la contemplation : par la puissance de l'Esprit, vivre aussi continuellement que possible dans la lumière de l'amour de Dieu pour nous, manifesté dans le Christ. C'est entrer en relation intime, profonde et continue avec Dieu afin de « découvrir l'immensité de l'amour » (Statuts 35 § 1). Ceci suppose en nous la pureté du cœur et la charité : « *Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu* » (Mt 5, 8). La tradition monastique appelle aussi ce but la prière pure ou continue.

Le but de notre vie au désert

Toute la vie monastique consiste donc dans cette marche vers Dieu, et toutes les valeurs de notre vie sont orientées vers ce but. Elles aident le moine à unifier sa vie dans la charité et l'introduisent dans les profondeurs de son cœur. Les caractéristiques essentielles de la voie cartusienne sont : la solitude, une part de vie communautaire et une liturgie adaptée. C'est la spiritualité du désert.

La solitude cartusienne

« Notre application principale et notre

vocation sont de vaquer au silence et à la solitude de la cellule. Elle est la terre sainte, le lieu où Dieu et son serviteur entretiennent de fréquents colloques, comme il se fait entre amis. Là, souvent l'âme s'unit au Verbe de Dieu, l'épouse à l'Époux, la terre au ciel, l'humain au divin » (Statuts 4 § 1). Le chartreux n'a pas choisi la solitude pour elle-même, mais parce qu'il voit en elle un excellent moyen, pour lui, de parvenir à une plus grande union avec Dieu et avec tous les hommes. La solitude cartusienne est vécue sur trois niveaux : la séparation du monde, la garde de la cellule et la solitude intérieure ou du cœur.

La clôture et la garde de la cellule n'assurent encore qu'une solitude extérieure. Ce n'est là qu'un premier pas qui cherche à favoriser la solitude intérieure, ou pureté du cœur : tenir son esprit éloigné de tout ce qui n'est pas Dieu ou ne conduit pas à Dieu.

Une communion de solitaires

« La grâce du Saint Esprit rassemble les solitaires pour en faire une communion dans l'amour, à l'image de l'Église, une et répandue en tous lieux » (Statuts 21 § 1). L'originalité de la chartreuse vient, en second lieu, de la part de vie commune qui est indissolublement liée à l'aspect solitaire. Ce fut le trait de génie de saint Bruno, inspiré par l'Esprit Saint, d'avoir dès l'origine su allier une juste proportion de vie solitaire et de vie commune de manière à faire de la chartreuse une communion de solitaires pour Dieu. Solitude et vie fraternelle s'équilibrent mutuellement.

La vie commune permet au monastère de fonctionner, mais elle est aussi un élément important pour vérifier l'authenticité de notre charité car sinon il serait facile au solitaire de vivre dans l'illusion.

Au cœur de l'Église et du monde

La louange.

Le chartreux se retire au désert avant tout pour adorer Dieu, le louer, le contempler, se laisser séduire par lui, se donner à lui au nom de tous les hommes. C'est au nom de tous qu'il est mandaté par l'Église pour vivre dans la prière.

L'intercession.

L'Église a toujours reconnu que les moines entièrement voués à la contemplation remplissent un rôle d'intercession. Ils représentent toute l'humanité et prient quotidiennement pour les vivants et les défunts aux offices liturgiques et lors de la célébration de l'Eucharistie.

La pénitence.

« Par la pénitence nous prenons part à l'œuvre rédemptrice du Christ. Il a sauvé le genre humain, captif et accablé sous le péché, surtout par sa prière vers le Père et par son immolation ; en nous efforçant de nous associer à cet aspect le plus profond de la rédemption, et malgré notre abstention d'activité visible, nous exerçons l'apostolat de manière éminente » (*Statuts 34 § 4*).

Témoignage.

« Tournés, de par notre profession, uniquement vers Celui qui est, nous témoignons face au monde trop absorbé par les réalités de la terre qu'en dehors de Lui il n'est point de Dieu. Notre vie montre que les biens du ciel

sont déjà présents ici-bas; elle est un signe avant-coureur de la résurrection et comme une anticipation de l'univers renouvelé » (*Statuts 34 § 3*).

UNE MÊME VOCATION, DEUX MODALITÉS

Depuis les origines, la vocation cartusienne comprend des pères et des frères. Saint Bruno arriva au désert de chartreuse accompagné de quatre clercs et de deux frères convers. Ces derniers étaient chargés surtout de soutenir la communauté par des travaux que les pères ne pouvaient pas réaliser dans leurs cellules. La formule était bien établie : une communion de pères et de frères, vivant tous deux, sous des modalités diverses, la vocation contemplative cartusienne.

Notre vocation monastique se caractérise par la recherche de Dieu dans le silence de la solitude mais nous ne sommes pas de purs ermites, nous sommes une communion de solitaires. La vie solitaire a une grande place dans la vie d'un chartreux, et la vie commune a pour but de faciliter l'orientation totale et durable vers Dieu. Dans ce cadre fraternel les tâches de la maison sont sagement distribuées. Et cette vie fraternelle offre un soutien humain nécessaire à notre nature. Elle permet notamment d'exercer et de vérifier la première des vertus chrétiennes : la charité.

Les moines du cloître

Les moines du cloître vivent la plupart du temps dans leur cellule.

C'est leur rempart pour vivre avec Dieu : là le chartreux prie, étudie, mange, travaille et dort. Mais que ce mot de cellule ne soit pas mal compris : il s'agit d'une véritable maisonnette, avec son atelier et son jardin. En effet, les moines du cloître ne peuvent pas sortir sans permission, en dehors des occasions prévues par la règle.

Les moines vivant au cloître sont tous prêtres ou destinés à l'être. Les études ecclésiastiques se font au monastère. Ils sont chargés notamment de célébrer la liturgie, qui occupe une place importante dans la vie cartusienne. La responsabilité des offices liturgiques leur incombe et pour cela ils doivent être capables de chanter.

Les frères convers et les donnés

Les frères convers mènent aussi une intense vie de prière, mais plus simplifiée. Ils sont chargés des multiples services nécessaires au bon fonctionnement de la maison: cuisine, jardin, potager, couture, entretiens divers, etc. Ils ne sont pas prêtres mais participent néanmoins à la liturgie communautaire.

Ils ont également leur cellule propre mais plus petite, car ils travaillent une bonne partie de la journée au-dehors, dans les différents services. Leur cadre de vie est l'enceinte du monastère. Ils suivent une formation doctrinale et monastique adaptée.

Dans la forme de vie des frères, deux options sont possibles : celle des

convers et celle des donnés. Les frères convers font les mêmes vœux monastiques que les pères, et de ce fait leurs engagements, droits et devoirs religieux sont les mêmes. Les donnés, par contre, ne font pas de vœux, mais par amour pour Dieu se donnent au service de l'Ordre par un engagement réciproque. Ils ont des coutumes propres et sont astreints à moins d'observances, s'acquittant souvent de tâches plus difficilement compatibles avec les obligations des convers. Cette vie est une possibilité offerte à ceux qui, pour quelque raison, ne peuvent pas embrasser la vie de frère convers.

Les vocations de pères et de frères sont complémentaires : elles se soutiennent mutuellement. Notre Communauté se compose actuellement de dix-huit moines : huit au cloître (dont deux au Noviciat), huit chez les frères (dont 4 au Noviciat), et deux grands anciens, soignés à Bourg-en-Bresse.

Située dans les montagnes du Bugey à distance presque égale de Lyon et de Genève, la chartreuse de Portes est blottie en haut d'un col, à l'écart des grandes routes, à 7 km du village le plus proche. À près de 1 000 mètres d'altitude, elle jouit du climat rude et sain des montagnes, et sa situation retirée, en pleine nature, dans un silence total, favorise le recueillement et la prière contemplative des moines qui l'habitent.

<https://chartreux.org/moines/les-monasteres/>

NOUVELLES COORDONNÉES

• **P. Sylvain MARIAUD**

Presbytère
154 Route de Peyriat
01430 MAILLAT

• **P. André MARYSSE**

Woonzorgcentrum De Zilverlinde
Lavendelhof
Dreef 2
B – 9860 SCHELDEWINDEKE
Belgique

• **P. Aimé MOBWETE**

Centre spirituel Le Chatelard
41 Route du Bruissin
69340 FRANCHEVILLE
07 87 16 32 14
(supprimer 07 44 89 44 06)
aimewily@gmail.com

• **P. Jean-Baptiste OUIYA**

Téléphone (rectificatif) : 06 05 91 54 44

• **P. Frédéric PELLETIER**

p.fred.pelletier@gmail.com
Supprimer : vicaire.general@belley-ars.
fr

• **P. Xavier ROQUETTE**

pxroquette@yahoo.fr
06 68 23 86 97
+509 35 25 4396
Cité Soleil (Haïti)

• **RCF Pays de l'Ain**

Studios et bureaux
10 Impasse Littré
01000 BOURG-EN-BRESSE
04 74 21 19 22 – rcf01@rcf.fr

• **ACE – MRJC – CMR**

Mme Clotilde MICHON
1 Avenue Amédée Mercier
01000 BOURG-EN-BRESSE
07 56 01 64 06

Nous profitons du premier numéro de 2024 pour récapituler les mouvements de personnel des derniers mois (cf.informations du communiqué des nominations).

Au revoir



Cela fait plus de 21 ans que j'étais en mission au service des paroisses, des prêtres, du diocèse et de Notre Seigneur, le temps de la retraite a sonné ...

J'espère avoir rempli ma mission aussi bien que possible, d'avoir été d'une certaine utilité et c'est non sans émotion que je m'en vais.

Je remercie toutes les personnes que j'ai pu croiser pendant ces années et avec qui j'ai collaboré.

Merci pour votre accueil chaleureux,
Merci pour toutes ces années passées à votre service,

Merci pour votre bienveillance

Merci à tous mes collègues de la Curie Diocésaine, je suis fière d'avoir eu la chance de travailler avec vous au nom de Jésus.

Je laisse ma place à Isabelle qui saura me remplacer.

Merci et au revoir.

Brigitte RUDE

Arrivées

Missions, permanences, contacts



Mme Isabelle BERTIER

Déléguée ressources
(denier, dons etc.)

Lundi – Mercredi –

Jeudi : 9h30-16h30

04 74 32 86 33

servicedons@belley-ars.fr



Mme Isabelle GNAHORE

Comptabilité diocèse et
Immobilier

Lundi – mardi – jeudi

Vendredi : 9h-17h

04 74 32 86 36

compta.services@belley-ars.fr

compta.immobilier@belley-ars.fr



Melle Diane de SOLMINIHAC

Chargée de
communication

Du lundi au vendredi :

9h-17h - 04 74 32 86 69 -

sdpc01@gmail.com



Mme Sophie VARLET

Assistante de l'économiste
Lundi – Mardi –

Mercredi : 8h30-18h

04 74 32 86 30

secretariat.econome@belley-ars.fr

Sont recommandés aux prières du diocèse

M. l'abbé Marc GADIOLET est décédé à Jasseron le 20 décembre 2023, à l'âge de 88 ans. Ses obsèques ont été célébrées le mardi 26 décembre 2023 à 10h30, en l'église de Saint-Pierre Chanel de Bourg-en-Bresse et ont été suivies de l'inhumation au cimetière de Bey. Né le 03 novembre 1935 à Bey (01), il fut ordonné prêtre le 17 décembre 1961 à Notre-Dame de Bourg. Il fût d'abord professeur au Petit Séminaire de Meximieux (1961-1968), puis éducateur au Foyer Saint-Jean-Marie Vianney (1968) dont il devint directeur (1979-1986), tout en étant responsable de l'école Saint-Nicolas (1979-1982). Il fut ensuite aumônier du Centre Psychothérapique de l'Ain (1986-2000), puis curé des groupements paroissiaux de Jasseron-Meillonas-Treffort (2000-2011) et Ceyzériat-Villerversure (2008-2009). Il fût aussi aumônier du Pensionnat du Sacré-Cœur de Bourg qui devint par la suite l'institution Saint-Pierre (1970-1995), vicaire épiscopal pour la Zone pastorale de Bourg (1997-2003) et pour la Zone pastorale Bresse-Revermont (1999-2003), aumônier de la Clinique Convert (2012-2016), aumônier de l'Ehpad Saint-Joseph de Jasseron (2019-2023). Il fut également aumônier diocésain du Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne



(1988-2006) et de l'Action Catholique des Milieux Sanitaires et Sociaux (1988-2012), Directeur du Bureau diocésain (1994-2003), aumônier diocésain du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement Terre Solidaire (1995-2012), aumônier diocésain du Mouvement Chrétien des Retraités (2011-2019) et aumônier des Chrétiens dans le Monde Rural (2011-2023). Il rendit des services pastoraux dans les doyennés de Bourg-en-Bresse, de la Bresse et du Revermont jusqu'à ce qu'il quitte Bourg-en-Bresse pour s'installer à la Maison de retraite de Jasseron (26 avril 2023).

M. l'abbé Jean BOYAT est décédé à l'hôpital Fleyriat le vendredi 29 décembre 2023, à l'âge de 93 ans. Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Manziat le jeudi 5 janvier 2024 (10h). Elles ont été suivies de



l'inhumation dans le caveau familial du cimetière de Manziat. Né le 21 août 1930 à Manziat, il fut ordonné prêtre le 7 juillet 1957 en l'église paroissiale de Manziat. Il fut successivement professeur à l'Institution Lamartine de Belley (1957-1959), vicaire à Nantua (1959-1969), curé de Billiat (1969-1971), Bellegarde (1971-1977), Péronnas (1977-1983), Saint-Rambert-en-Bugey (1983-1995), Pont-de-Veyle (1995-2003), prêtre auxiliaire à Bellegarde en résidence à Saint-Germain-de-Joux (2003-2022).

Il s'était retiré à l'Ehpad de Seillon Repos de Péronnas en septembre 2022.

Sœur Geneviève DE LA CROIX (Geneviève THOMAS), membre de la Congrégation Romaine de Saint Dominique (communauté de Trévoux) est entrée dans la paix du Seigneur le vendredi 5 janvier 2024, à l'âge de 96 ans, après 74 ans de profession religieuse. Ses obsèques ont été célébrées mardi 16 janvier 2024 en la chapelle de la communauté, suivies de l'inhumation dans le cimetière de la communauté. Née à Paris le 10 juin 1927, elle fit profession en 1949. Licenciée en philosophie, elle fut envoyée successivement à Pensier (Suisse), Villeneuve/Lot, Lourdes, Perpignan, Paris, Agen, Dijon. Elle était à Trévoux depuis juillet 2010.

Que le Seigneur les accueille dans sa paix

HOMÉLIES

Obsèques de M. l'abbé Marc GADIOLET

Ce petit passage de l'évangile de Matthieu, nous livre comme un programme d'évangélisation, remis par Jésus aux apôtres. Avec quatre tâches à accomplir que l'on pourrait qualifier de « ministères ». Ministère de la Parole : « proclamez que le royaume est proche. » Ministère d'humanisation : « guérissez les malades, chassez les démons. » Ministère de gratuité : « ne vous procurez ni or ni argent. »

Ministère de la Parole.

Marc répondait généreusement à toutes les sollicitations et elles étaient nombreuses :

baptêmes, mariages, funérailles, eucharisties dominicales, services de l'Action Catholique Rurale et de divers mouvements d'Église.

Ce ministère de la Parole lui était donc familier.

Évitant les commentaires fatigants ou les sermons de morale, il savait merveilleusement relier la parole vivante de l'Évangile et la vie des gens, que ce soit dans leur cheminement personnel ou dans leurs engagements collectifs.

Ministère de l'humanisation.

À ma connaissance, Marc n'a jamais guéri de malades ni ressuscité de morts, mais il a su accompagner l'homme malade dans son corps comme dans son esprit, et lui offrir les précieux remèdes de sa présence, de son amitié et de sa foi.

Et comme Jésus le demandait il a chassé bien des démons : ceux de l'intolérance, du racisme, du mépris des plus petits. Il nous a ainsi rappelé qu'évangélisation et humanisation sont indissociables, et qu'il est vain de parler sans cesse de Dieu, si l'on ne commence pas par aimer l'homme.

Ministère de la gratuité et de la simplicité de vie.

L'environnement matériel de Marc était plutôt sobre et rustique. Ni le goût du luxe, ni les mondanités, ni le carriérisme ne l'ont tenté.

Cela a contribué à le rendre proche des humbles, des faibles, des oubliés.

C'est ainsi qu'on le retrouvait au CCFD-Terre solidaire, au Silence pour la Palestine,

au soutien des personnes immigrées, et dans bien d'autres lieux de partage et de solidarité.

Toute sa vie Marc n'aura été que serviteur se conformant à la parole du Christ: « Je ne suis pas venu pour être servi mais pour servir ».

Ministère de la réconciliation et de la paix.

Partout où Marc a passé il a su être artisan d'unité.

Pas cette fausse unité obtenue après avoir imposé sa vérité et exclu ceux qui ne la partagent pas, mais celle qui permet de marcher ensemble en assumant les divergences, et en recherchant le meilleur chemin pour s'approcher de l'unique vérité qui est le Christ. Et si par hasard l'ambiance devenait trop orageuse, Marc, par un léger trait humoristique, savait ramener le calme et la sérénité.

Marc achève ici sa route à la suite du Christ.

Pour nous, laïcs et prêtres de sa génération, après d'autres départs récents, c'est une page douloureuse qui se tourne, sans doute parmi les dernières, de ce livre que nous avons tenté d'écrire ensemble, pour le service de l'Évangile dans ce diocèse. Mais la vie continue. D'autres écrivent et écriront, avec d'autres mots sans doute, leurs pages de vie et de foi.

Et les graines que Marc a semées continueront, nous l'espérons, de germer et de fleurir.

Abbé Louis Goy

Obsèques de l'Abbé Jean BOYAT,

Chaque fois que nous sommes confrontés à la mort d'un être proche - aujourd'hui, en l'occurrence, celle de Jean BOYAT –

nous sommes immanquablement renvoyés à la réalité de notre propre mort, proche ou lointaine, mais on ne peut plus certaine.

Si nous ignorons le jour et l'heure de notre mort, nous savons cependant que nous sommes des êtres mortels, et que la vie, telle que nous la connaissons aujourd'hui ici-bas, aura un terme.

Chaque fois que nous sommes face à la mort d'un être cher à notre cœur, nous sommes donc interrogés sur le sens de notre existence humaine.

Pour répondre à cette question, nous venons de recevoir l'éclairage de la Parole de Dieu. Celle-ci vient de nous signifier où se trouve la vie véritable.

Dans la 1^o lecture, saint Paul nous enseigne que « Dans notre vie comme dans notre mort, nous appartenons au Seigneur. Car si le Christ a connu la mort, puis la vie, c'est pour devenir le Seigneur et des morts et des vivants ».

Autrement dit, la seule chose qui importe, c'est d'entretenir une relation étroite avec Jésus, qui proclame « Moi, je suis la Résurrection et la Vie. Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra » (Jean 11, 25)

L'Évangile vient de nous donner à entendre ce que nous avons coutume de nommer les Béatitudes.

Il s'agit de l'espèce de discours programme que Jésus exprime à l'intention de ceux qui se disposent à devenir ses disciples.

Ce qu'il énonce n'est certes guère facile à accueillir spontanément, -vous en conviendrez- car il annonce explicitement dans la dernière béatitude que ceux qui le suivront seront exposés aux insultes, aux persécutions et aux calomnies, à cause de lui. Voilà un chemin a priori bien peu engageant !

A vrai dire, les propos de Jésus ne sont pleinement compréhensibles qu'en contemplant la personne et l'action de Jésus, car dans les Béatitudes il s'agit avant tout de l'autportrait du Christ.

Autrement dit, ce n'est qu'en sa personne et particulièrement dans le mystère de sa mort et de sa résurrection que nous voyons les Béatitudes prendre corps et exprimer toute leur signification.

- Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice !

De qui s'agit-il, sinon de Jésus, celui contre qui se déchaîne et se brise toute la violence du monde ? Celui qui concentre en sa personne toutes les injustices des hommes et les rassemble dans le cri déchirant qu'il fait monter vers le Père.

« Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » (Mt 27, 47) ?

- Heureux ! Réjouissez-vous, soyez dans l'allégresse !

Qui peut donc connaître ainsi la joie au milieu de toutes les épreuves, sinon celui qui vit constamment dans la communion avec le Père, et « demeure en son amour »

(Jn 15, 10) en se laissant toujours conduire par l'Esprit Saint (Lc 4, 1 ; Lc 10, 21) ?

Aussi, choisir de vivre les Béatitudes ne signifie rien d'autre que suivre le Christ dans son mystère pascal et opter de vivre en communion profonde avec lui, afin de vivre dans l'amour authentique.

Ceux qui ont véritablement rencontré le Christ n'hésitent donc pas à tout quitter pour le suivre. C'est ce qu'a fait notre ami Jean, lorsqu'il est entré au petit séminaire de Meximieux, il y a 80 ans, et qu'il a vécu fidèlement durant 66 ans de prêtrise.

Parce qu'en suivant le Christ, on participe à sa victoire sur le péché et sur la mort. Uni à Jésus ressuscité, on ne craint plus le dénuement, le mépris, la dérélition et finalement la mort.

Et on apprend à mettre en œuvre cette loi fondamentale : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime » (Jn 15, 13).

Mgr Pascal Roland

Offre D'EMPLOI



L'Association diocésaine de Belley-Ars est une association culturelle, placée sous la présidence de l'Evêque. Elle a pour objet de subvenir au frais et à l'entretien du culte.

Le Diocèse de Belley-Ars recrute un(e) :

ASSISTANT(E) à LA PASTORALE DES JEUNES

La Pastorale des Jeunes (PaJe) est un service du diocèse de Belley-Ars confié par son évêque à un prêtre depuis 1990. Sa mission est double : participer activement à l'évangélisation des jeunes vivant dans notre diocèse ainsi qu'à la formation de disciple-missionnaires des jeunes catholiques ; et accompagner les personnes qui mettent en œuvre cette même mission dans les paroisses, les mouvements, les établissements scolaires, etc.

Le poste d'assistant

Le responsable de la Pastorale des Jeunes est secondé d'un assistant qui partage avec lui le souci de la mission au service des jeunes, et le regard d'ensemble porté sur les réalités et les personnes touchées par elle. Il est ainsi une aide au quotidien pour le discernement et la prise de décision. Portant l'organisation des événements et le travail administratif lié à la fois au statut de service diocésain, d'association et d'organisateur d'accueil collectif de mineurs, il lui permet de se rendre disponible pour de nouveaux projets et d'autres missions. Selon ses disponibilités et les besoins, il peut être amené à participer directement à des activités en semaine (mission en établissement scolaire) ou même pendant les weekends ou les camps d'été.

Contenu du poste :

➤ Préparation et suivi des activités

Il participe activement à la préparation des différentes activités : prise de contact et demande de devis, courriers, préparation du matériel et des documents nécessaires... Et participe à la coordination des différents intervenants.

➤ Communication

Il maintient et développe le réseau de communication de la PaJe avec les familles, les paroisses... Il travaille aussi en lien avec le service communication du diocèse, celui de l'enseignement catholique et les diocèses voisins.

➤ Comptabilité et secrétariat

Il assure la tenue des registres de comptabilité en lien avec le service comptable du diocèse, ainsi que le travail de secrétariat : déclaration des séjours de vacances, suivi des inscriptions, tenue des listes de participants...

Qualités requises :

- Vie de foi et d'Eglise + participation à des mouvements pastoraux + expérience d'animation de projets.
- Aisance à partager la foi de l'Eglise catholique et intérêt pour les enjeux d'évangélisation
- Capacité à travailler en équipe, bon relationnel.
- Maîtrise des outils de bureautique et de communication. Capacité à apprendre.
- Communion de pensée et d'agir avec les orientations diocésaines.

Contrat :

- CDI à temps partiel (80%)
- Lieu de travail : La Pastorale des Jeunes, Maison Diocésaine 27 rue du Docteur Nodet à Bourg-en-Bresse
- Entrée en fonction : dès que possible et au plus tard le 15 mars 2024.

Adresser votre CV + Lettre de motivation à : Madame NADINE LAURENT

31 rue du docteur Nodet – CS 60154 - 01000 Bourg en Bresse /Email : nadine.laurent@belley-ars.fr

Les rdv DANS LE DIOCÈSE

Retrouvez les événements diocésains sur le site du diocèse :
www.catholique-belley-ars.fr

FÉVRIER 2024

- [WE Dieu est là - Février 2024](#)

Du 3 au 4 février 2024 à Belley - Institut Lamartine

https://catholique-belley-ars.fr/jeunes-familles/la-pastorale-des-jeunes/collegiens-lyceens/we-dieu-est-la-1/copy_of_we-dieu-est-la-1

- [36ème marche diocésaine pour les vocations](#)

Le 10 février 2024

<https://catholique-belley-ars.fr/jeunes-familles/vocations/marche-diocesaine-pour-les-vocations>

- [Fête de l'arrivée du Saint Curé d'Ars](#)

Le 11 février 2024 - Sanctuaire d'Ars

<https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/paroisses/sanctuaires/sanctuaire-dars/fete-de-larrivee-de-saint-jean-marie-vianney-a-ars>

- [Carême 2024 : Halte spirituelle avec Mgr Roland](#)

Le 16 février 2024 de 18h30 à 21h30 - Pendant le carême 2024 : Haltes spirituelles près de chez vous ouvertes à tous, avec une prédication par Monseigneur Roland évêque du diocèse. <https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/cate/programme/halte-Evnt-1>

- [Carême 2024 : Halte spirituelle avec Mgr Roland](#)

Le 17 février 2024 de 15h30 à 17h45

<https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/cate/programme/Evnt-2>

- [Appel décisif adulte 2024](#)

Le 18 février 2024 - Église Saint Pierre Chanel de Bourg. Célébration à 11h

- [Prière chrétienne avec les chants de Taizé](#)

Le 19 février 2024 de 19h à 20h - Prière chrétienne de Taizé tous les 3e lundis du mois à Bourg-en-Bresse

https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/evenements/evenements-dans-le-diocese/copy4_of_priere-chretienne-avec-les-chants-de-taize

MARCHE POUR LES VOCATIONS PASTORALE DES JEUNES

SAMEDI
10
FÉVRIER

2024
DE 8H30
À 19H30



"Priez le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson."

**36ÈME
MARCHE
DIOCÉSAIN
POUR LES
VOCATIONS
DE SAINT BERNARD
À ARS-SUR-FORMANS**

**UNE MARCHÉ ANIMÉE,
TEMPS DE REFLÉXION,
CHAPELET,
ADORATION**



 8H30 ACCUEIL ÉGLISE DE ST BERNARD	 9H30 DÉPART DE LA MARCHÉ DE ST BERNARD	 12H30 REPAS TIRÉ DU SAC À TRÉVOUX	 14H00 DÉPART MARCHÉ DE TRÉVOUX COLLÈGE LA SIDOINE	 17H15 ENSEIGNEMENT BASILIQUE D'ARS	 18H00 MESSE POUR LES VOCATIONS	 19H15 RETOUR DES CHAUFFEURS À TRÉVOUX ET ST BERNARD
---	--	---	---	---	---	--

RETRAITES - SESSIONS - JOURNÉES SANCTUAIRE D'ARS 2024

Pour approfondir sa vie chrétienne à Ars, lieu de grâce où le nom de Dieu se communique en prenant le temps de :

- Méditer la parole de Dieu,
- Recevoir un enseignement, recevoir le pardon de Dieu
- Être accompagné(e)
- Participer aux offices du sanctuaire et profiter du cadre

Journée : du samedi (12h) au dimanche (13h)

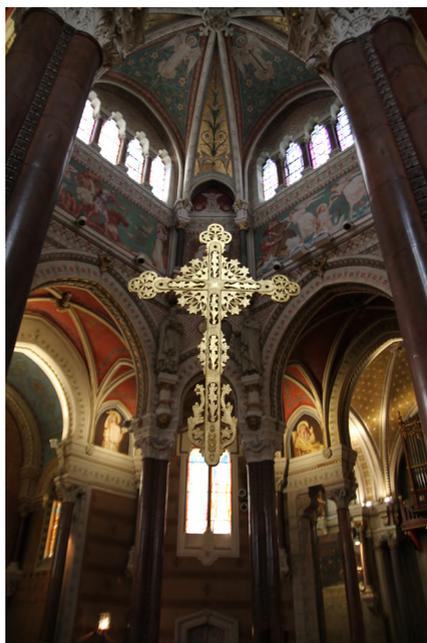
Retraite et sessions : 3 à 5 jours

Avec le Père Paulraj ROCK ou le Père Emmanuel FAURE

Voir le Programme et conditions d'inscription sur le site du sanctuaire

Pour prendre contact avec les intervenants :

- Père Emmanuel FAURE : abefaure@gmail.com
- Père Paulraj ROCK : paulraj.rock@gmail.com



Basilique du Curé d'Ars

APPEL DÉCISIF DES JEUNES - Dimanche 21 janvier 2024



Dans l'église paroissiale de St Rambert-en-Bugey, Mgr Pascal ROLAND a procédé à la cérémonie liturgique de l'appel décisif de 20 jeunes de plus de 14 ans, qui vont être baptisés cette année, à Pâques.



L'HOSPITALITÉ DIOCÉSAINE
DE BELLEY-ARS

Organise sa
21 ième

BROCANTE

DIMANCHE

21 AVRIL 2024

8 h à 17 h

18 rue François ARAGO 01000 BOURG EN BRESSE

ENTREE LIBRE

Contact : Bureau des pèlerinages du diocèse de Belley-Ars
tel : 04 74 32 86 32

Ne pas jeter sur la voie publique IPNS

FOYER FRASSATI POUR LES ÉTUDIANTS ET JEUNES PROFESSIONNELS À BOURG

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT ?



Étudiant, jeune pro en recherche d'un logement sur Bourg-en-Bresse ?
Envie d'un cadre agréable, convivial, avec une vraie vie fraternelle ?
Le Foyer Frassati est fait pour toi !

Il s'agit d'un foyer mixte pour les étudiants, les jeunes en stage, en formation professionnelle ou les jeunes qui débudent dans la vie active.

Le Foyer Frassati est situé au cœur de Bourg-en-Bresse (arrêt de bus préfecture) et on y trouve des salles de travail avec Wifi, deux cuisines équipées, deux salons, 7 chambres avec des sanitaires individuels (2ème étage) et 7 avec des sanitaires collectifs (1er étage).

L'ambiance du Foyer est familiale : chacun s'investit pour assurer la bonne marche du Foyer (ménage, cuisine...). Chaque semaine, il y a une soirée communautaire. Des temps de prières réguliers sont aussi proposés, ainsi que la messe dans la chapelle située au rez-de-chaussée, des temps d'aumônerie hebdomadaires avec les autres étudiants et jeunes pros de Bourg.

Intéressé par le Foyer Frassati ?

Le P. Martin Soboul se tient à votre disposition pour vous faire découvrir les lieux et l'esprit du foyer. Contact : 04 74 32 86 57 - paje.ain@gmail.com

OPÉRATION VENTE DES OEUFS DE PÂQUES



La vente des œufs de Pâques 2024 de **l'Enseignement Catholique** est ouverte. Cette vente, organisée chaque année depuis de longues années remporte un réel succès. Elle a pour objectif d'aider financièrement les projets pastoraux des établissements de notre diocèse.

Cette année, vous aiderez nos établissements scolaires à :

- Embellir les oratoires,
- Faciliter l'annonce de l'Évangile au quotidien,
- Soutenir les liens Écoles-Paroisses

Vous avez sans doute reçu le mail de Mme Boyer avec affiche et bon de commande, si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à la contacter

s.boyer@ddec-belley-ars.eu ou 04 74 32 86 59

Date limite des commandes : 7 février 2024 / Prix de la boîte : 76€

Au nom de l'ensemble des acteurs de nos établissements, nous vous disons « Merci », et portons dans la prière vos communautés paroissiales.

CAMPAGNE DES OEUFS DE PÂQUES

En faveur des établissements de l'Enseignement Catholique du Diocèse de l'Ain



Aider, soutenir, encourager,
témoigner, rendre visible, participer



CÉLÉBREZ PÂQUES



LES ÉCOLES VOUS REMERCIENT !

Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique 29 rue du Docteur Nodet - 01000 Bourg en Bresse
secretariat@ddec-belley-ars.eu - 04 74 32 86 60

Vivez LOURDES en famille

En couples ou parent solo avec vos enfants, Marie vous attend à Lourdes pour vous délivrer son message d'amour et la vocation spécifique de votre famille.

un bout de chemin en famille... avec Marie

Un pèlerinage flexible qui s'adapte aux rythmes et aux besoins de chacun :

Se ressourcer :

démarche spirituelle pour les enfants/jeunes, temps pour les parents

Pèleriner en famille :

les sanctuaires, la Grotte, la Source

Partager :

Détente, jeux, activités

Découvrir :

sur les pas de Bernadette, excursions

Prier et célébrer



Hôtel ou foyer



Car Grand Tourisme ou véhicule personnel

✉ pastoralesdesfamilles01@gmail.com



Pastorale des familles

Vivez LOURDES entre jeunes

Six jours avec d'autres jeunes pour partager sa foi, l'approfondir, découvrir Lourdes et son message, se mettre au service des pèlerins accompagnés

2 propositions selon ton âge :

Camps de collégien :

Un pèlerinage auprès de Marie entre collégiens, avec des randonnées, des temps de louange et d'enseignement pour grandir dans l'amitié avec le Christ

Camps de lycéen :

Se mettre au service de l'hospitalité pour les pèlerins « accompagnés » découvrir la joie de se donner pour recevoir et connaître le cœur du pèlerinage à Lourdes



Si tu es intéressé, tu peux en parler à l'aumônerie de ta paroisse ou de ton établissement scolaire

✉ paje.ain@gmail.com

☎ 04 74 32 86 57



Village des jeunes



Car Grand Tourisme

Pastorale des jeunes

Vivez LOURDES en hospitalité



Accompagnés

Vous pouvez vivre un pèlerinage à Lourdes malgré la fatigue, la maladie, l'âge ou le handicap.

L'accompagnement humain, l'aide à la vie quotidienne, les soins courants et la surveillance médicale sont assurés par les bénévoles de l'Hospitalité diocésaine.

Hospitalier - Hospitalière

Venez nous rejoindre au service des personnes accompagnées et/ou à mobilité réduite. Elles ont besoin de vos paroles réconfortantes, de vos bras et de vos jambes ! Environ 150 hospitaliers vivent avec une grande joie ce pèlerinage en se mettant au service des plus fragiles. Hospitaliers et Soignants (médecin, infirmier...) sont bénévoles.



Jeune Hospitalier/Hospitalière

Tu as de 17 à 30 ans, viens apporter ton dynamisme, ta joie au service de nos frères et sœurs fragilisés par l'âge, la maladie, le handicap.



Pèlerins Accompagnés & Hospitaliers
Hébergés à l'Accueil Notre Dame (niveau EHPAD)



Les « Accompagnés » avec des Soignants & Hospitaliers voyagent en car PMR (personne à mobilité réduite) A Lourdes, les déplacements sont en voiturette.

Hospitalité Belley – Ars

Vivez LOURDES en paroisse, en individuel

Les pèlerins en hôtels font connaissance au fil des jours et prennent soin les uns des autres.

Quand les paroisses ou doyennés se mobilisent pour partir ensemble, ils sont dans un même hôtel.



Hôtel ou foyer



Car Grand Tourisme

Catéchumène, jeune baptisé, confirmant

Vous êtes dans un parcours d'initiation à la vie chrétienne (préparation au baptême, à la confirmation ou à l'eucharistie). Découvrez un des temps forts de la vie dans la foi : le pèlerinage.



Volontariat

Pour faciliter le déroulement du pèlerinage, vivez Lourdes

au service du groupe :

musicien, chanteur, animation de groupe, lecteur, responsable de car ou d'hôtel... préciser lors de votre inscription

Service diocésain des pèlerinages et voyages pastoraux



Le diocèse vous souhaite
une belle année 2024

Sommaire

Édito	p. 01
Agenda de notre évêque	p. 12
Informations officielles	p. 16
Vie du diocèse	p. 27
Les rendez-vous dans le diocèse	p. 34

Retrouvez toute
l'actualité du diocèse
sur le site :
catholique-belley-ars.fr

Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

EPA 2024 N°1-2 : Janvier-Février 2024

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Contact : Service Diocésain de
Pastorale de la Communication
31, Rue du D^r Nodet – CS 60154
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr
<https://catholique-belley-ars.fr/>